



Rapport d'avancement des projets de résilience

janvier 2014 à octobre 2023

Dixième anniversaire de l'IDDRSI

**16 ème Comité de Pilotage de la Plateforme
IDDRSI**

et 9 ème Assemblée Générale

22-24 novembre 2023

Entebbe, Ouganda

**Rapport d'avancement des projets de
résilience**

janvier 2014 à octobre 2023

Dixième anniversaire de l'IDDRSI

16^{ème} Comité de Pilotage de la Plateforme
IDDRSI

et 9^{ème} Assemblée Générale

22-24 novembre 2023

Entebbe, Ouganda

Table des matières	2
Préambule.....	2
Résumé exécutif	4
Introduction	6
2.0 Progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du 15^{ème} CPS...7	
3.0 Actualisation de la mise en œuvre des projets de résilience : janvier 2014 à octobre 2023	9
3.1 PIA 1 : Gestion des ressources naturelles et de l'environnement ...9	
3.1.1 Développement et gestion des ressources en eau.....	10
3.1.2 Gestion des parcours et développement des pâturages	11
3.1.3 Garantir un accès équitable aux ressources naturelles	12
3.1.4 Gestion environnementale et biodiversité	12
3.1.5 Développement des énergies renouvelables Accès à une énergie abordable, fiable, durable et renouvelable assuré	12
3.1.6 Gouvernance foncière	13
3.2 PIA 2 : Accès aux marchés, commerce et services financiers13	
3.2.1 Transports et développement du marché	14
3.2.2 Sécuriser la mobilité du bétail et le commerce transfrontalier (régional et transfrontalier)	
3.2.3 Accès à des services financiers sécurisés et abordables	
3.2.4. Renforcer le commerce régional et transfrontalier	15
3.3 PIA 3 : Améliorer la diversification de la production et des moyens de subsistance... 16	
3.3.1 Production animale et productivité	17
3.3.2 Production végétale et productivité	17
3.3.3 Développement de la pêche et de l'apiculture.....	18
3.3.4 Diversification des revenus.....	18
3.3.5 Filet de sécurité productif.....	19
3.3.6. Contrôle des maladies transfrontalières et mesures et normes SPS.....	19

3.4 PIA 4 : Gestion des risques de catastrophe, préparation et réponse efficace ...	20
3.4.1 Systèmes d'alerte précoce et réponse.....	20
3.4.2 Planification d'urgence.....	21
3.4.3 RRC (prévention, atténuation et préparation) et adaptation au changement climatique.	
3.4.4 Cartographie des dangers, des risques et des vulnérabilités.....	21
3.5 PIA 5 : Recherche, gestion des connaissances et transfert de technologies ...	22
3.5.1 Soutien à la recherche adaptative.....	22
3.5.2 Systèmes de conseil et de vulgarisation	22
3.5.3 Gestion des connaissances et communication.....	
3.5.4 Promouvoir le réseau de centres nationaux et régionaux de recherche collaborative, appliquée et adaptative sur les terres arides	
3.6 PIA 6 : Prévention, résolution des conflits et consolidation de la paix ...	24
6.1 Mécanismes de consolidation de la paix et de médiation	25
6.2 Résolution des conflits.....	25
3.7 PIA 7 : Renforcement institutionnel, coordination et partenariats.....	26
3.7.1 Coordination et gestion de la plateforme	
3.7.2 Renforcement institutionnel et renforcement des capacités	
3.7.3 Renforcer les partenariats	27
3.7.4 Mobilisation des ressources.....	27
3.7.5 Suivi, évaluation et apprentissage (MEL)	27
3.8 PIA 8 : Capital humain, genre et évolution sociale	28
8.1 Accès à la santé et à la nutrition	28
8.2 Accès à l'éducation et à la formation.....	28
8.3 Promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'inclusion sociale	29
8.4 Filets de sécurité sociale	29
8.5 Migration, déplacement et inclusion sociale	30
4.0 Défis et leçons apprises au cours des dix dernières années	30
4.1 Défis	30

4.2	Leçons apprises.....	30
5.0	Recommandations pour la mise en œuvre de l'IDDRSI de 2024 à 2027.....	31
6.	Partenariats.....	32

Préambule

Nota Bena :

Malgré le fait que l'ensemble des membres de NEP ait été convoqué officiellement par mail le 6 novembre 2023, pour autant la réunion du comité national n'a pas pu se tenir à temps cette année, rendant impossible la collecte de données émanant de tous les départements membres du comité national IDDRSI (NEP) et compromettant ainsi tout le travail programmé d'actualisation de la mise en œuvre des projets de résilience pour la période de janvier 2014 à octobre 2023

Par conséquent Nous recommandons à ce que la réunion annuelle se tienne ultérieurement au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre 2023 pour que le présent rapport qui se veut être un Rapport d'avancement des projets de résilience de janvier 2014 à octobre 2023 puisse être complété et validé par toutes les parties prenantes du NEP.

De plus veuillez donc noter que l'ensemble de projets et programmes de résilience contenus dans ce rapport sont ceux des Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

Résumé Exécutif

Le document de programme national a été révisé et est entré en vigueur en juillet 2019 pour mettre en œuvre la stratégie de résilience à la sécheresse. Les lignes directrices de l'objectif attendu du DPP, qui était de présenter des actions cohérentes pour répondre aux besoins de l'ensemble des communautés touchées pour renforcer la politique de développement durable en introduisant des mesures de prévention et de gestion des risques afin de réduire la vulnérabilité des populations aux aléas naturels et d'améliorer la sécurité alimentaire. Tous les projets et programmes en cours et prévus sont conformes aux domaines d'intervention prioritaire de l'IDDRSI indiqués dans le DPP.

La communauté internationale a manifesté son intérêt pour le DPP de Djibouti et intègre actuellement huit composantes dans ses programmes et a commencé à financer la mise en œuvre des domaines prioritaires du DPP.

Dans le cadre de l'IDDRSI, le gouvernement de Djibouti, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche en charge des ressources marines, est le point focal de l'IDDRSI, prônant une approche résolument participative (ascendante) dans toutes les interventions dont la mise en œuvre est prévue dans le pays. Dans un premier temps, outre la gestion des ressources naturelles, la priorité sera donnée aux activités au sein des corridors pastoraux (routes de pâturage et routes commerciales) et la fourniture des services de base suivra probablement la mobilité des groupes cibles (services vétérinaires mobiles, cliniques mobiles, etc.). Il est clair que les éleveurs ont développé leurs modes de vie traditionnels de résilience à la sécheresse. Ils connaissent bien leurs pâturages à chaque saison et leurs sources d'eau en période de stress. Cette expérience s'est transmise de génération en génération. Les déplacements fréquents d'animaux et d'humains à l'intérieur des pays et au-delà des frontières internationales facilitent leur recherche dans des espaces situés au-dessus de ressources naturelles limitées (eau, prairies et parcours).

Les projets de première génération (DRLSP I et III, Dry Land, PROGRESS, PRAREV, etc.) avancent bien et les impacts sont bien visibles sur le terrain. La mise en œuvre des projets n'a pas posé de problèmes majeurs, à l'exception du retard enregistré dans le projet DRY LAND par rapport au plan de travail du projet. Tous les autres projets sont en bonne voie. Le taux de décaissement actuel du DRLSP I est de 100% alors que le DRLSP III a atteint 38%.

Djibouti est pleinement engagé dans le renforcement de la coopération et du développement transfrontaliers. y compris les engagements politiques. Les programmes de résilience et les investissements dans ces secteurs supposent que les communautés sont homogènes, partageant leurs ressources, leurs moyens de subsistance, leur culture et interagissant librement, indépendamment des frontières nationales. Les régions transfrontalières manquent d'investissements économiques et sociaux. Les ressources naturelles ont été négligées, surexploitées et mal utilisées, entraînant une perte considérable de la biodiversité.

Dans le cadre du projet SC II, l'objectif principal est de renforcer les capacités pour améliorer la coordination du programme IDDRSI. Un groupe d'experts nationaux a été créé et les deux premières réunions se sont tenues sous les auspices de l'IGAD. Deux réunions du comité de pilotage ont également eu lieu. Deux missions de terrain pour suivre et évaluer les principaux projets de restauration.

Le Comité national d'experts se réunit régulièrement et travaille à l'amélioration du DPP. Ce groupe d'experts est très actif et discute de l'évolution des programmes et des projets réalisés par nos différentes organisations.

1. Introduction

La République de Djibouti est un pays situé à la Corne de l'Afrique avec une population de 818.159 habitants (source du recensement RGPH) sur une superficie de 23.200 Km², dont elle partage une frontière terrestre avec l'Éthiopie, l'Érythrée, la Somalie et maritime avec le Yémen.

Le pays est caractérisé par un climat aride à semi désertique qui rend le pays extrêmement vulnérables aux sécheresses et à la rareté de l'eau. Les précipitations sont irrégulières, avec une moyenne annuelle de l'ordre 150-300 mm qui varie selon les régions du pays. Les températures moyennes sont comprises entre 17° et 42° avec des taux d'évapotranspiration de l'ordre de 2000 mm par an.

De par sa position géographique et ses spécificités climatiques, Djibouti est exposé à de nombreux aléas naturels : (i) sécheresses aigues survenant environ tous les 4 ans depuis 1996 ; (ii) fortes inondations revenant en moyenne tous les 10 ans; (iii) fréquents séismes atteignant des magnitudes de 4 à 5 sur l'échelle de Richter ; (iv) volcanisme dans la région de la dépression d'Afar ; et (v) incendies liés aux périodes sèches prolongées.

Le pays fait face depuis 2007 à une sécheresse chronique sans précédent qui a gravement affecté plus de 120 000 personnes dans les zones rurales soit 50% de la population rurale et 15% de la population totale.

Les moyennes de précipitations à Djibouti sont estimées à seulement 130 mm par an, alors que la moyenne annuelle en Afrique de l'Est est de 250 mm

Le seuil théorique de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m³ par habitant et par an place la république de Djibouti, avec moins de 270 m³ d'eau douce par an et par habitant en 2009, parmi les pays les plus pauvres en matière de potentialités hydriques.

En dépit des efforts considérables des interventions du programme pays IDDRSI de Djibouti (2012/2017), la situation pour la République de Djibouti reste d'actualité.

Djibouti se caractérise par une économie duale. D'un côté, on trouve un secteur moderne, basé sur des revenus de rente provenant des ports et des bases militaires louées par des contingents étrangers pour l'environnement urbain. D'autre part, le milieu rural n'a pas accès aux services de bases. L'économie est axée sur les services, notamment les transports et services connexes, en raison de la position géostratégique du pays dans le golfe d'Aden, au carrefour de corridors maritimes importants pour l'acheminement de biens et de pétrole. La construction, l'hôtellerie et les télécommunications se développent, mais leur poids reste marginal.

Le chômage reste toujours massif et affecte 39,1% des actifs (EDAM4-IS 2018). Ce taux élevé de chômage s'explique en partie par le fait que la croissance économique de 7% n'a pas permis d'améliorer la situation d'emploi des populations pauvres, notamment les jeunes et les femmes. En effet, le chômage touche plus les jeunes et les femmes avec respectivement 62,8% et 65,6% de taux de chômage.

2. Progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du 15^{ème} CPS

- Djibouti s'aligne sur la recommandation 13.5 visant à aider les États membres à établir une architecture nationale pour le financement climatique et reconnaissant les menaces persistantes du changement climatique sur la vie et les moyens de subsistance de nos populations, appelle l'IGAD à aider les États membres à exploiter les opportunités créées dans le cadre du régime de changement climatique facilité par CCNUCC, en particulier les résultats de la COP27, en matière de financement climatique, d'adaptation, de pertes et dommages, de renforcement de la résilience, de transfert de technologie et de renforcement des capacités.

- Djibouti prend en compte la recommandation 14.8 et reconnaît en outre que l'Élevage est l'épine dorsale des économies des communautés des terres arides et semi-arides de la région de l'IGAD qui couvre 70 % de la masse terrestre, appelle les États membres, l'IGAD et les partenaires de développement à mobiliser des ressources dans une manière durable pour améliorer l'interaction et la coopération transfrontalières qui abordent la vaccination du bétail, le contrôle des ravageurs et des maladies, la prévention et la résolution des conflits en soutenant la paix et le développement locaux.
- La République de Djibouti demeure consciente et reste profondément préoccupée par le niveau disproportionnellement faible de financement destiné à protéger les moyens de subsistance dans la région confrontée à de multiples crises, ce qui, malheureusement, se traduit par une crise humanitaire à multiples facettes (notamment l'eau et l'assainissement, la santé, la nourriture, les déplacements, la protection). VBG, etc.) Dans notre région. Les États membres, les partenaires et le secteur privé sont donc invités à accroître les investissements dans la sauvegarde des moyens de subsistance et à empêcher que les aléas ne se transforment en crises humanitaires.
- Conformément au cadre politique de l'IGAD sur le commerce transfrontalier informel visant à renforcer la gouvernance de la sécurité transfrontalière, Djibouti s'engage et appelle les États membres de l'IGAD à supprimer les barrières et à renforcer le commerce entre les États membres pour faciliter le mouvement des denrées alimentaires des régions excédentaires vers les régions déficitaires.
- La République de Djibouti apprécie le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans en tant que moteur de la résilience. Toutes les parties prenantes, en particulier les États membres, sont invitées à renforcer le rôle des systèmes de recherche et de vulgarisation dans la promotion d'une agriculture résiliente afin de combler les lacunes actuelles des systèmes de production pastorale et agropastorale.

- Tout en rappelant les recommandations 14.6 et 14.7 sur les actions d'alerte précoce et d'anticipation, Djibouti s'engage et appelle l'IGAD, les États membres et les partenaires de développement à prendre des mesures supplémentaires, y compris des investissements pour renforcer les systèmes d'alerte précoce, les plans d'urgence et la formation au renforcement des capacités.

3. Actualisation de la mise en œuvre des projets de résilience : janvier 2014 à octobre 2023

3.1 PIA 1 GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)
1.	Projet de Développement Rural Communautaire et Mobilisation des Eaux (PRODERMO)	2011-2019	14,83 million US\$
2.	Programme de Résilience à la Sécheresse et Développement des Moyens de Subsistance Durable dans les pays de de la Corne de l'Afrique (DRSLP.III)	2013-2022	18 Million US\$
3.	Programme de Gestion des Eaux et des Sols (PROGRES)	2017-2021	17,05 millions USD
4.	Projet de Renforcement des Moyens de Subsistance et de Réduction de la Vulnérabilité des Communautés Pastorales en République de Djibouti (PRMSRVCP)	2014-2021	13,97 millions \$US
5.	Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu rural et des centres secondaires des régions de Tadjourah, d'Arta et d'Ali Sabieh (PAEPARC)	2013-2022	7.15 millions USD
6.	Projet d'Appui à la Résilience des Populations Rurales de Djibouti (PARPR)	2019-2023	14,2 million euros
7.	Projet de Construction du Barrage de l'Amitié (WEAH P17)	2017-2019	17,5 millions euro
8.	Projet d'adaptation des moyens de subsistance au changement climatique (RLACC)	2016-2022	5.4 Million USD
9.	Programme Visant à Renforcer la Résilience Face à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la Corne de l'Afrique (BREFONS)	2022-2027	16,49 Million USD
10.	Fonds régional pour le renforcement de la résilience à la sécheresse (KFW)	2016-2022	4.9 Million euros
11.	Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE)	2021-2027	6,6 millions USD

12.	Le projet DRESS-EA vise à soutenir la région de l'IGAD et les pays ciblés (Djibouti, Kenya, Ouganda et Soudan) dans leurs efforts pour établir des systèmes d'alerte précoce appropriés et mettre en œuvre des actions d'adaptation à la sécheresse.	2021-2025	2.406.480 \$ alloué pour Djibouti
------------	--	-----------	-----------------------------------

But : Améliorer l'accès des communautés exposées à la sécheresse aux ressources naturelles et aux services environnementaux gérés de manière durable.

Sachant que les ressources naturelles, en particulier l'eau, les pâturages et les pâturages, sont très limitées à Djibouti, PIA 1 abordera la question à travers (i) l'augmentation de la disponibilité et la promotion d'une gestion durable des ressources en eau, des terres et des pâturages (composantes 1 et 2); (ii) assurer un accès équitable aux ressources naturelles (composante 3); (iii) gestion de l'environnement, y compris la biodiversité (composante 4); (iv) développement des énergies renouvelables (composante 5).

Pour sa mise en œuvre, la composante s'appuiera sur les résultats de l'approche de gestion participative des parcours pour s'assurer que les besoins de l'ensemble des parcours et des communautés sont pris en compte.

Promouvoir la réhabilitation et la gestion durables des écosystèmes et l'accès équitable aux ressources environnementales, y compris l'eau, les pâturages, les parcours et les terres

La mobilisation des eaux de surface, des nappes semi profondes et profondes pour usage domestique, agricole et pastoral qui est la principale contrainte pour les utilisateurs sera au cœur des propositions.

La régénération du couvert végétal et l'utilisation rationnelle de ces ressources constituera l'autre grand axe.

Sur ces bases quatre sous composantes sont considérées :

3.1.1- DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Résultat attendu : Les ressources en eau sont gérées de manière durable et un accès équitable est assuré:

Cette sous-composante vise à accroître la disponibilité en eau de ressources gérées de manière durable pour la consommation humaine, animale et la production végétale. Il appuiera le développement durable et la gestion des ressources en eau partagées et des bassins versants ainsi que des installations de récupération et de stockage de l'eau.

Les interventions :

1. Mobilisation des eaux de surface, semi profonde et profonde afin d'assurer la disponibilité en eau pendant toutes l'année.
2. Augmentation de la disponibilité en eau pendant la période de saison sèche pour usage domestique, agricole et pastorale dans les zones de pâturage réduction des coûts de fonctionnement par installation de système d'exhaure solaire et/eolienne et diminution des transports d'eau par camions citernes.
3. Constitution des comités de gestion de l'eau coordonnés par des femmes
4. La réussite de ces opérations est conditionnée par:(i)un entretien efficace et régulier des ouvrages(nécessitant la participation des Communautés); (ii)des études adéquates pour le choix des sites (requérant là aussi l'implication des populations);et (iii) une disponibilité d'eau de qualité suffisante pour la mise en valeur.

3.1.2- GESTION DE PARCOURS ET DÉVELOPPEMENT DES PÂTURAGES

Résultat attendu :

- Les parcours et pâturages en gestion durable sont augmentés
- Capacité de charge des parcours améliorée

Cette sous-composante vise à accroître la disponibilité des pâturages en gestion durable. Il soutiendra le développement durable et la gestion des ressources des parcours.

Les interventions :

1. Régénération du couvert végétal, une meilleure protection des sols avec réduction du taux d'évaporation et une amélioration du taux de rétention.
2. La création de deux pépinières (l'une au Sud et l'autre au Nord) pour la production et la multiplication d'un million de plants d'arbres et arbustes par an et par pépinière ;
3. La plantation dans les parcours d'arbres et arbustes résistant à la sécheresse (acacias, prosopis balida, lauréats etc.);
4. La promotion de l'agroforesterie par la création d'aires protégées;
5. La mise en place de techniques de conservation de l'eau et du sol (CES/ DRS): terrasses et cordons pierreux ainsi que des petits barrages seuils dans les zones susceptibles d'érosion;
6. L'utilisation rationnelle des pâturages: maille hydraulique, mises en défens, gestion par rotation et respect de charge;

7. Un programme de sensibilisation de communautés concernées portant sur la gestion des parcours, le rôle et l'importance de la reforestation ainsi que leurs rôles dans ces activités.

3.1.3- UN ACCÈS ÉQUITABLE SÉCURISER AUX RESSOURCES NATURELLES

Résultat attendu : Garantir un accès équitable à des ressources naturelles stratégiques clés gérées de manière durable, amélioré.

Bien qu'il existe des barrières sociales pour l'accès équitable des ressources naturelles, toutes les différentes communautés doivent avoir accès aux ressources naturelles sans aucune condition. L'élevage nomade est plus productif et moins destructeur de l'environnement grâce à l'amélioration de la maille hydraulique pastorale et une meilleure gestion des ressources pastorales ; la mortalité du cheptel est réduite.

Les interventions :

1. Développement des politiques et stratégies d'accès équitables des ressources naturelles aux niveaux nationale et locale
2. Sensibilisation des communautés sur la nécessité d'accès équitable des ressources naturelles pour éviter des conflits violents entre communautés.

3.1.4- GESTION ENVIRONNEMENTALE, Y COMPRIS LA BIO-DIVERSITÉ

Résultats attendus :

- Conservation et utilisation durable des écosystèmes terrestres et marins améliorée
- Perte de biodiversité stoppée
- Renforcement de la lutte contre la pollution dans la région de l'IGAD

Les interventions envisagées dans cette sous composante auront par ailleurs du fait (i) de la régénération du couvert végétal (en particulier « ligneux »: arbres et arbustes) un impact sur les gaz à effets de serre et(ii) d'une utilisation rationnelle des ressources pastorales un impact positif sur le maintien de la biodiversité.

Les interventions :

- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones arides et semi-arides (ASAL;s) cartographie et inventaire, réglementations, réhabilitation et gestion de la biodiversité; et la conservation des ressources de la flore et de la faune.
- La protection des espèces en voie de disparition par la création de jardins de multiplication et la replantation dans les aires protégées.
- Développement des politiques nationales de lutte contre la pollution

3 .1.5- DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Résultat attendu : L'accès à une énergie abordable, fiable, durable et renouvelable est garanti

La sous-composante vise à assurer la promotion et l'adoption de technologies énergétiques acceptables de l'environnement et renouvelables.

Les interventions :

- Promouvoir et développer l'utilisation d'énergies respectueuses de l'environnement et renouvelables et de technologies permettant d'économiser le bois comme combustible: foyers améliorés; programmes de biomasse; et des sources d'énergie alternatives (géothermie, éolienne, solaire, biogaz).
- L'adoption de technologies d'énergies renouvelables, malgré un coût d'investissement relativement élevé, permet de réduire considérablement les coûts de fonctionnement. De telles énergie sont un impact positif sur les résidus de combustion et donc sur les gaz à effets de serre.
- La vulgarisation et l'installation de systèmes d'exhaure et d'éclairage recourant aux énergies renouvelables (solaire et éolien).

3 .1.6- GOUVERNANCE FONCIERE

3.2 PIA.2- ACCÈS AU MARCHÉ, COMMERCE ET SERVICES FINANCIERS

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)
1.	Programme d'Appui à la Réduction de la Vulnérabilité dans les zones de pêches côtières	2013-2020	13 million USD
2.	Projet de Renforcement des Moyens de Subsistance et de Réduction de la Vulnérabilité des Communautés Pastorales en République de Djibouti (PRMSRVCP)	2014-2021	13,97 millions \$US
3.	Programme Visant à Renforcer la Résilience Face à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans la Corne de l'Afrique (BREFONS)	2022-2027	\$16,49 Million USD
4.	Fonds régional pour le renforcement de la résilience à la sécheresse (KFW)	2016-2022	4.9 Million euros
5.	Le Projet DRIVE est un Projet pour la réduction des risques, l'inclusion et la valorisation des économies pastorales dans la Corne de L'Afrique.	2022-2026	\$360.5 millions dont 6 millions ont été alloués à Djibouti

Résultat attendu : Améliorer les transports, les infrastructures de marché et les services financiers dans les zones arides et semi-arides.

Cette composante vise à améliorer l'accès des communautés sujettes à la sécheresse au marché et au commerce afin d'accroître les revenus des ménages, en particulier ceux provenant des ventes

commerciales. L'élevage étant le moyen de subsistance dominant et potentiellement le plus rentable compte tenu de la demande croissante de produits de l'élevage, la composante est principalement destinée à faire face aux contraintes et au potentiel de ce secteur. Cependant, l'accès au marché pour d'autres produits dans les zones arides (cultures, produits de la pêche, produits non ligneux, etc.) sera également abordé, directement ou indirectement. La composante améliorera également la disponibilité des aliments de base pour les communautés exposées à la sécheresse.

Les interventions :

- Améliorer l'accès aux marchés, aux services financiers et au commerce particulièrement dans les zones transfrontalières
- La plupart des zones à mode de vie pastoral sont enclavées et inaccessibles. Elles sont par ailleurs, ainsi que leurs populations, les plus exposées aux effets des sécheresses. Une forte priorité sera donc accordée à l'élevage : appui à la commercialisation des productions et à la création d'associations pastorales pour développer une chaîne de valeur de la filière lait et pour faciliter les interventions pour l'amélioration de la santé du cheptel.

3.2.1- DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS, DES MARCHÉS ET DES INFRASTRUCTURES

Résultat attendu : Accès équitable aux marchés, au commerce et aux services de base amélioré

Cette sous-composante vise à accroître et à sécuriser l'accès aux marchés et au commerce de la sécheresse par les communautés exposées à la sécheresse en améliorant la gestion des infrastructures de marché et commerciales. Il abordera ses objectifs en: (i) améliorant le réseau et la gestion des infrastructures (conservation, transport, transformation et commercialisation); ii) développer des pratiques d'ajout de valeur ; et, iii) faciliter les échanges en supprimant les barrières commerciales. Pour répondre aux contraintes majeures de ces populations (enclavement, difficultés à la commercialisation des produits, faible activités économiques) elles porteront de façon prioritaire sur:

Les interventions :

1. La réhabilitation et la construction de routes et/ou de pistes rurales;
2. Le renforcement de l'accès à l'information sur les conditions de vie des communautés rurales, des opportunités économiques et des ressources d'eau ;
3. La construction et l'équipement des marchés communautaires au sein des grandes localités centres polarisant les communautés rurales.
4. La réalisation des infrastructures stratégiques permettra de développer une économie locale avec un meilleur accès aux marchés communautaires voir ceux des grandes villes. Ce qui traduit des opportunités aux populations afin de développer des activités génératrices de revenus susceptibles de mieux valoriser leurs ressources, mais aussi des moyens de subsistances à la résilience des sécheresses et des effets du changement climatique.

3.2.2- SÉCURISER LA MOBILITÉ DU BÉTAIL

Résultat attendu : La mobilité du bétail commercialisable dans les États membres de l'IGAD est assurée.

La sous-composante vise à assurer la mobilité de la communauté pastorale pour les pâturages et l'eau ainsi que aux marchés. Elle sera axée sur la mobilité pour le commerce aux niveaux national et régional

Les interventions :

1. Développer et harmoniser au niveau régional un cadre réglementaire pour la circulation du bétail à l'intérieur et à l'extérieur du pays: certificat de vaccination régional, tarif commercial harmonisé, etc.
2. Établir et soutenir la gestion durable des points d'eau, des installations zoo sanitaires, du fourrage et des pâturages le long des parcours du bétail marchés nationaux et régionaux.

3.2.3-- ACCÈS À DES SERVICES FINANCIERS SÛRS ET ABORDABLES

Résultat attendu : Accès amélioré à des services financiers sûrs et abordables

Dans le cadre de la politique de protection sociale, le gouvernement s'est engagé sur une approche inclusive de lutte contre la pauvreté, c'est-à-dire promouvoir la transition de l'assistanat vers l'inclusion socio-économique des populations dans des activités économiques à travers la micro finance.

Exclues de ce système financier, les communautés rurales seront des nouvelles cibles pour les mutuelles régionales de micro finance ; conformément aux actions complémentaires de la stratégie de protection sociale. Les principales contraintes résident sur le non adéquation des conditions d'octroi de crédits au contexte socioéconomique et culturel de ses communautés nomades, des risques de sécheresses et autres aléas liés au changement climatique

Les interventions :

1. La mise en place des nouveaux services financiers adaptés au financement des activités spécifiques des paysans nomades au niveau des CPEC régionales ;
2. Structuration, sensibilisation des communautés sur les procédures d'accès aux crédits et de gestion financière des activités.
3. Renforcement de capacités des mutuels de micro finance nationales ;
4. Amélioration de l'accès aux crédits saisonniers selon les activités développées, réduction de la pauvreté et la vulnérabilité des populations, développement des filières agricoles et laitières.

3.2.4- RENFORCEMENT DU COMMERCE REGIONAL ET TRANSFRONTALIER

Résultat attendu : Le commerce régional et transfrontalier a augmenté

Sachant que les pasteurs traversent les frontières, cette composante vise à renforcer le commerce transfrontalier, par le développement de politiques et de stratégies facilitant les mouvements transfrontaliers.

Dans le cadre du partenariat stratégique sur le commerce transfrontalier, la République de Djibouti et la République Fédérale de l’Ethiopie ont tissé un accord de partenariat réglementé sur les transactions commerciales pour les communautés nomades, péri rurales (des zones frontalières). De ce fait, il est important de vulgariser cette réglementation afin de promouvoir des activités génératrices de revenus à ces communautés. Aussi de continuer le plaidoyer pour tendre vers des transactions commerciales plus importantes suivant l’évolution des besoins et capacités des populations.

Les interventions :

1. Amélioration de l’accès au petit commerce des communautés rurales; amélioration des conditions de vie, développement d’activités génératrices de revenus, création d’emplois.
2. La sensibilisation des populations et le renforcement des capacités des institutions impliqués aux commerces transfrontalier (antennes régionales de la chambre de commerce, la douane, la police des frontières, les autorités régionales) sur les facilités et restrictions existantes du commerce transfrontalier entre Djibouti et l’Ethiopie ;
3. La structuration des petits promoteurs de commerce au niveau des antennes régionales de la chambre de commerce et autres institutions impliquées ; 3) création d’un Comité ad ‘hoc Djibouto-Ethiopien opérationnel sur la gestion des mouvements inter- Etats des biens et cheptels des nomades.

3.3 PIA 3- DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION ET DES MOYENS DE PRODUCTION AMÉLIORÉS

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)
1	Le Projet DRIVE est un Projet pour la réduction des risques, l’inclusion et la valorisation des économies pastorales dans la Corne de L’Afrique.	2022-2026	\$360.5 millions dont 6 millions ont été alloués à Djibouti
2	Fonds régional pour le renforcement de la résilience à la sécheresse (KFW)	2016-2022	4.9 Million euros

But : Augmenter les capacités d'adaptation des ménages dans les communautés exposées à la sécheresse

La composante sera axée sur l'augmentation des capacités d'adaptation des ménages à la sécheresse. Les résultats attendus sont : i) amélioration de la production alimentaire et de l'état nutritionnel, et ii) augmentation des revenus et des avoirs des ménages. Les interventions se concentreront sur les activités au niveau des ménages et viseront à augmenter la production animale, les cultures fourragères / fourrage, l'apiculture et la production et la productivité de la pêche, renforcer les filets de sécurité productifs et sociaux en cours en facilitant la Le soutien à la population rurale dans leurs terroirs constitue un enjeu important pour le maintien de leurs modes de vie tout en s'adaptant aux conditions de sécheresse et de changement climatique. Il doit porter sur tous les acteurs (pasteurs, agriculteurs, et pêcheurs) et sur l'ensemble de leur famille en leur offrant les moyens d'améliorer leur cadre de vie au sens large (emploi, revenus, santé, éducation) et en leur permettant de s'adapter aux conditions de sécheresse et de changement climatique.

3.3.1- PRODUCTION ANIMALE, SANTE ET NUTRITION

Résultat attendu : La production animale et la productivité dans les zones arides et semi-aride ont augmenté.

Les Interventions :

- 1) Renforcement des capacités technique et institutionnelle des institutions régionales chargé de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
- 2) Renforcement des capacités du centre national de recherche de la production animale ;
- 3) Organisation des salons de l'agriculture et de l'élevage au niveau national ;
- 4) Constitution des chaines de valeurs pour promouvoir des filières agricoles, animale et de pêche ;
- 5) La reconstitution du cheptel et du couvert végétal par des interventions au niveau des pâturages et un meilleur maillage hydraulique et un développement des plantations d'arbres et arbustes en milieu oasien et sur les bassins-versants ;
- 6) Amélioration des races locales par l'introduction de races plus résistantes à la sécheresse et plus productives (distribution de males améliorés et/ ou création de centres de monte) ;
- 7) Amélioration des conditions de stockage, de transformation et de commercialisation des produits ;
- 8) Suivi sanitaire régulier du cheptel et contrôle des maladies transfrontalières ;
- 9) Réhabilitation / construction des postes vétérinaires régionales ;
- 10) Création des poulaillers communautaire, distribution des poules pondeuses et formation des bénéficiaires ;
- 11) Stockage de médicament vétérinaire / campagne de vaccination.

3.3.2- PRODUCTION DE CULTURES ET PRODUCTIVITÉ

Résultat attendu : Augmentation de la production et de la productivité des cultures

La sous-composante vise à augmenter la production agricole et la productivité. Il soutiendra également l'adoption de technologies de production appropriées adaptées aux terres arides, telles que les cultures tolérantes à la sécheresse et l'agriculture de conservation. Quoique les terres cultivables soient limitées

de par la qualité de sols et surtout par le nécessaire recours à l'irrigation, ce sous-secteur est susceptible d'amélioration sensible par introduction de nouvelles techniques de production.

Les interventions :

1. Renforcer et développer le développement de l'irrigation à petite échelle pour la production de cultures / fourrages;
2. Promouvoir et soutenir la conservation de l'agriculture (travail du sol minimum, etc.), la gestion des sols et les techniques de fertilité des sols;
3. améliorer et soutenir le développement des fournisseurs de services agricoles (intrants agricoles);
4. Amélioration des conditions de production des agriculteurs oasiens, création d'emplois pour les jeunes ruraux (forte demandé de main d'œuvre pour les serres et l'irrigation localisée, et les femmes commercialisation accrue
5. Renforcement de l'agriculture oasisienne par intensification des techniques (serres, système de l'irrigation localises) :

3.3.3-DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE

Résultat attendu : Augmentation de la production halieutique dans les zones arides et semi-aride

Cette sous-composante vise à accroître durablement la production de poisson, en renforçant les interventions de développement dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Les interventions :

1. Développement de la pêche artisanale qui est reconnue pour son rôle de filet de sécurité social pour de nombreuses populations vulnérables dans les pays en développement. A Djibouti, elle est l'une des activités majeures pratiquées par différentes populations sur le littoral et source de revenus et de moyens d'existences.
2. Des actions de développement de la pêche artisanale seront menées à Djibouti et notamment dans les zones côtières de pêche à savoir Djibouti ville, Arta, Tadjourah et Obock.
3. Renforcer la capacité de production et de conservation, en termes d'infrastructures pour une meilleure résilience au changement climatique ;
4. Permettre aux pêcheurs locaux d'accéder aux marchés pour augmenter ou créer plus de débouchés pour les producteurs ;
5. Appuyer les producteurs locaux à accéder aux systèmes financiers existants tels que la microfinance et créer un nouveau crédit Pêche ;
6. Renforcement de la capacité des producteurs nationaux pour des nouvelles techniques de pêche et améliorer les techniques de pêche traditionnelles.

3.3.4- DIVERSIFICATION DES REVENUS

Résultant attendu : Sources de revenu des ménages diversifiées

Cette sous composante vise la diversification de revenu des ménages afin d'être plus résilient aux effets de la sécheresse

Les interventions :

1. Promotion de l'apiculture et aviculture ;
2. Promotion du petit artisanat et l'éco-tourisme
3. Créer des emplois verts pour augmenter les revenus des communautés et améliorer les infrastructures de production,
4. Soutenir la diversification de la production agricole au niveau de l'exploitation (cultures, animaux, poissons)
5. Développement des compétences (formation professionnelle), microfinance et accès au marché (formation de marketing, par exemple),
6. Création d'emplois temporaires dans des régimes à forte intensité de main-d'œuvre (argent contre travail, nourriture contre travail, bons d'emploi, etc.).
7. Mise en place d'unités de traitement agroalimentaire et d'interventions de valorisation des produits agricoles (produits végétaux, animaux, poissons et sous-produits).

3.3.5- FILET DE SECURITE PRODUCTIVE

Résultat attendu : L'accès à la nourriture pour les ménages souffrant d'insécurité alimentaire chronique s'est amélioré

Graduation du programme de filet de sécurité amélioré

La sous-composante vise à améliorer la sécurité alimentaire des membres de tous les ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les zones exposées à la sécheresse. Il améliorera également la création et la maintenance des actifs des ménages et de la communauté.

Les interventions :

1. Maintenir et renforcer le programme de filets de sécurité productifs afin de couvrir tous les ménages souffrant d'insécurité alimentaire dans les zones exposées à la sécheresse.;
2. Contextualisé et mis en œuvre le programme de renforcement des actifs des ménages dans les communautés exposées à la sécheresse ;
3. Évaluer et éventuellement soutenir l'introduction et la montée en gamme de l'assurance agriculture / élevage telle que l'assurance du bétail basée sur un indice ;
4. Renforcer le filet de sécurité traditionnel à partir de l'expérience acquise ;
5. Améliorer le travail public pour le développement des ressources naturelles.
6. Promouvoir et renforcer les programmes d'investissement publics et privés

3.3.6- MESURES ET NORMES RELATIVES AU CONTRÔLE DE LA MALADIE TRANS-BOUNDARY & SPS

Résultat attendu : La demande de produits de l'élevage de la région de l'IGAD a augmenté.

Cette sous-composante vise à garantir que les principales maladies animales transfrontières (TAD) et les phytosanitaires sont contrôlés de manière durable et que des mesures et normes SPS soient développées et mises en œuvre.

Les interventions :

1. Harmoniser le cadre juridique et les procédures de surveillance et de contrôle des principaux maladies animales transfrontières et des phytosanitaire, et établir l'identification des animaux et système de traçabilité.
2. Réhabiliter / créer et renforcer la gestion et les opérations des infrastructures et des installations nationales et régionales en matière de santé animale et de sécurité alimentaire: centres de quarantaine pour l'exportation, laboratoires de santé animale, centres et réseaux de laboratoires spécialisés et de laboratoires vétérinaires, identifier et soutenir des centres d'excellence pour la santé animale ;
3. Renforcer et soutenir la surveillance des maladies au niveau transfrontalier et dans le pays, ainsi que le contrôle et la mise en œuvre des procédures et normes sanitaires et phyto-sanitaires: (par exemple, élargir la création de cliniques de santé animale permanentes et mobiles, de campagnes de vaccination coordonnées et établir / renforcer les systèmes nationaux et régionaux de lutte contre la maladie système de reportage);

3.4 PIA 4- GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)

But : Améliorer la gestion des catastrophes dues à la sécheresse dans les États membres de l'IGAD

Amélioration du niveau de préparation et de compréhension des communautés pastorales face au risque de sècheresse qui accentue la vulnérabilité. Des mesures de prévention et d'adaptation permettrait de réduire substantiellement les effets de cette sécheresse qui ne cesse d'impacter le mode de vie pastoral de ces derniers et donc agir sur la vulnérabilité à travers.

3.4.1- SYSTÈMES D'ALERTE RAPIDE ET RÉPONSE

Résultat attendu : Réponse rapide aux informations d'alerte précoce améliorée

Les enseignements tirés des catastrophes passées montrent qu'il faut mieux se préparer à l'intervention en cas de catastrophe, prendre des mesures avant que les catastrophes se produisent, intégrer la RRC dans la préparation aux catastrophes et veiller à ce que des moyens soient en place pour que des opérations de secours et de relèvement puissent être menées efficacement à tous les niveaux.

L'expérience des catastrophes passées a montré que la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction doit être préparée en amont et qu'elle est une occasion cruciale de « mieux reconstruire », notamment en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et stratégies de développement, de sorte que les nations et les collectivités deviennent résilientes face aux catastrophes.

Les interventions :

- 1) Renforcement des capacités de prévision saisonnières de l'Agence Nationale de la Météorologie;
- 2) Mettre en place un mécanisme intégré d'alerte rapide contre la sécheresse, faciliter la transmission et l'échange d'information entre tous les acteurs (techniciens, décideurs, Société civile, organisation communautaire);
- 3) Renforcer les capacités techniques du Secrétariat Exécutif de Gestion des Risques et des Catastrophes dans les domaines de l'analyse l'évaluation et la prévention des risques associés aux désastres naturels ;
- 4) Renforcer les capacités des collectivités locales et des organisations de la société civile avec l'accent sur le genre au niveau communautaire dans la préparation et la réponse aux catastrophes ;
- 5) Dispenser un soutien spécifique au genre pour la reconstruction et le relèvement, afin de répondre aux besoins différents des femmes et des hommes dans le cadre des efforts de relèvement ;
- 6) Constituer des stocks de contingence d'équipements et de biens vitaux à usage communautaire.

3.4.2- LA PLANIFICATION D'URGENCE

Résultat attendu : Vulnérabilité aux risques de catastrophe dans les communautés exposées à la sécheresse réduite

La communauté pastorale constitue la catégorie de population la plus affectée par la sécheresse en raison de leur vulnérabilité due à la faible capacité de réaction des personnes et des actifs face au risque de sécheresse.

Une gestion efficace des risques nécessite une compréhension complète de ces risques, des vulnérabilités associées, de leurs tendances et de leurs projections. A ce titre, le document programme pays propose la planification des mesures pour renforcer la compréhension et la gestion de ce risque dans le but d'instaurer une culture du risque.

Les interventions:

1. Identifier, documenter et mettre en œuvre au profit des communautés pastorales les meilleures pratiques identifiées au niveau régional et mondial en matière de réduction et d'adaptation aux effets des risques de sécheresse ;
2. Procéder à des évaluations des besoins en capacités afin de déterminer l'état de leurs capacités, leurs lacunes et leurs défis en matière de connaissances par rapport à la Gestion des risques de sécheresse ;

3. Elaborer un plan de renforcement des capacités fondé sur les besoins en capacité des communautés pastorales

3.4.3- RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET ADAPTATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Résultat attendu : Capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles renforcée

Vulnérabilité aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles réduite

L'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe au moyen de mesures structurelles et non structurelles revêt une importance essentielle pour ce qui est de renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités, des pays et de leurs biens, et de préserver l'environnement.

Les interventions:

- 1) Promouvoir la mise en place d'un mécanisme d'assurance et de transfert des risques sur la base du modèle ARC ;
- 2) Créer un fonds spécial pour la GRC au niveau communautaire.

3.4.5- RENFORCER LA GOUVERNANCE DE RISQUE DE CATESTROPHE

Résultat attendu : *La gouvernance de risque de catastrophe renforcée*

La gouvernance des risques de catastrophe pour réduire les effets des risques en général est essentielle pour garantir la mise en place des outils de préparation et de réponse basés sur une approche participative favorisant la collaboration et la participation de différentes parties prenantes (techniciens, décideurs, communautés vulnérables).

Les interventions:

- 1) Elaborer un plan de réponses spécifique pour la sécheresse en milieu pastoral
- 2) Créer ou renforcer, les plateformes locales multipartites et multi secteurs pour la GRC ;
- 3) Intégrer la thématique de la GRC dans les Plans de développement régionaux et communautaires.
- 4) Cartographier la mobilité de pasteurs ainsi que l'occurrence des évènements de la sécheresse.

3.5 PIA.5- RECHERCHE, GESTION DES CONNAISSANCES ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)
1.	Projet d'adaptation des moyens de subsistance au changement climatique (RLACC)	2016-2022	5.4 Million USD
2.	Fonds régional pour le renforcement de la résilience à la sécheresse (KFW)	2016-2022	4.9 Million euros

3.	Le projet DRESS-EA vise à soutenir la région de l'IGAD et les pays ciblés (Djibouti, Kenya, Ouganda et Soudan) dans leurs efforts pour établir des systèmes d'alerte précoce appropriés et mettre en œuvre des actions d'adaptation à la sécheresse.	2021-2025	2.406.480 \$ alloué pour Djibouti

But : Améliorer l'utilisation des connaissances pour la résilience à la sécheresse dans les États membres

L'objectif de cette composante est de faire en sorte que des technologies et des politiques améliorées visant à renforcer la résilience des ménages dans les zones et les communautés exposées à la sécheresse soient générées, promues et adoptées avec succès. La composante visera à améliorer les quatre piliers du processus Génération et diffusion de technologies), à savoir (i) la recherche adaptative; (ii) système de conseil et de vulgarisation, (iii) gestion des connaissances et communication. Améliorer l'utilisation des connaissances pour la résilience à la sécheresse dans les États membres et mise en réseau d'institutions de recherche nationales et régionales

3.5.1- SOUTIEN À LA RECHERCHE APPLIQUÉE / ADAPTIVE

Résultat attendu : Accès amélioré aux technologies d'adaptation et aux innovations dans les communautés exposées à la sécheresse.

La sous-composante vise à garantir la mise en place et le fonctionnement efficace d'un environnement propice à la recherche adaptative. Il soutiendra la recherche dans technologies les mieux adaptées aux zones et communautés exposées à la sécheresse.

Les interventions :

- Création d'un Centre régional d'Excellence pour les zones arides et semi arides dans le cadre du changement climatique ;
- Sélection, adaptation et multiplication d'espèces animales adaptées à la sécheresse et des variétés végétales adaptées à la salinité ;
- Appui à l'amélioration génétique des espèces animales du centre de Damerjog ;
- Echanges d'expériences avec les autres centres de recherche des pays de l'IGAD dans le domaine de la résilience ;
- Etablissement d'un partenariat sur le partage et le transfert d'expériences avec les centres de recherches dans les domaines l'agriculture, l'élevage et la pêche des pays d'Afrique sub-sahariens qui ont les mêmes caractéristiques climatiques que Djibouti pour un partage des connaissances et des recherches.

3.5.2- SYSTÈMES DE CONSULTATION ET D'EXTENSION

Résultat attendu : Adoption et mise à l'échelle de technologies et d'innovations améliorant la résilience améliorée

La sous-composante vise à faire en sorte que des services de conseil et de vulgarisation appropriés soient disponibles et accessibles aux communautés exposées à la sécheresse. Il soutiendra également les mécanismes permettant à ces communautés d'obtenir des services de conseil à la demande.

Les interventions :

1. Un centre de vulgarisation pour l'agriculture de conservation est créé;
2. L'agriculture de conservation est vulgarisée.
3. Les résultats d'expérimentation de cultures in vitro sur les palmiers dattiers effectués depuis une dizaine d'années au CERD sont vulgarisés à grande échelle
4. Des formations professionnelles et techniques sur l'agriculture de conservation sont mises en place dans les lycées techniques et à l'Université de Djibouti

3.5.3- GESTION DES CONNAISSANCES ET COMMUNICATION

Résultat attendu : Accès à l'information pour améliorer la résilience améliorée

La sous-composante vise à accroître l'accès à l'information et la diffusion des connaissances contribuant à améliorer la résilience des communautés.

Les interventions :

1. Collecte des informations sur la résilience à la sécheresse;
2. Etude d'impact des sécheresses sur le genre ;
3. Définition des critères de collection de données basée sur des indicateurs de revenus et de dépenses selon les modes de vie;
4. Orientation des politiques et des stratégies par les données relatives aux types d'assistantes d'urgence ainsi qu'aux actions de développement.
5. Adaptation des formations universitaires aux besoins des secteurs primaires et en relation avec la résilience des communautés.
6. Information sur les formations universitaires de l'Université de Djibouti dans les domaines en lien avec la résilience
7. Communication sur les recherches doctorales des enseignants de l'Université de Djibouti dans les domaines de la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience des communautés.

3.6 PIA 6- CONSOLIDATION DE LA PAIX, PRÉVENTION ET RÉOLUTION DES CONFLITS

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)

But : Garantir la paix et la stabilité dans la région de l'IGAD

La composante vise à garantir une réponse efficace aux sources de conflit pour renforcer la paix et le développement. La composante aborde des domaines thématiques liés à (i) la résolution des conflits et (ii) la consolidation de la paix. Garantir la paix et la stabilité dans la région de l'IGAD

3.6.1- MECANISMES DE RENFORCEMENT DE LA PAIX ET DE MEDIATION

Résultat attendu : Réduction du nombre de conflits violents dans les communautés exposées à la sécheresse

Le CEWERU de Djibouti, compte dans les années à venir, continuer à promouvoir la paix et la sécurité et a prévu de réaliser des activités suivantes qui ont notamment pour objectif d'étendre sa couverture géographique sur l'ensemble du territoire national et ce conformément à la stratégie 2012-2020 du CEWARN.

Les interventions :

1. Ateliers de sensibilisation et d'information sur les conflits pastoraux et urbains pour les décideurs, les élus et aux acteurs de la société civile dans les 5 régions de l'intérieur et Djibouti ville ;
2. Ateliers de réflexion sur les mécanismes traditionnels communautaire de règlement des conflits en prenant en compte les femmes en tant que membres et participantes dans les 5 régions de l'intérieur et les 3 Communes de Djibouti ;

3.6.2- RÉOLUTION DE CONFLIT

Résultat attendu : Capacité de réponse permettant de résoudre les conflits liés aux ressources et augmentation de l'insécurité dans les zones arides et semi-aride.

Le règlement pacifique des conflits dans les zones arides et semi-aride s'est accru

Cette sous-composante vise à garantir la mise en place de mécanismes efficaces de prévention et de résolution des conflits.

Les interventions :

1. Mise en place des Comités locaux de paix (CLP) du CEWERU sur l'ensemble du territoire national en prenant en compte les femmes comme membres ;
2. Vulgarisation de la nouvelle stratégie du CEWARN:
8 ateliers de sensibilisation sur la nouvelle stratégie (3 dans Djibouti-ville et 5 dans les régions de l'intérieur), Production de 1000 dépliant; Couverture médiatique radiodiffusée et articles de presse ;

3. Etude de cartographie des OSC et des acteurs sociaux impliqués dans la gestion des conflits dans les 5 régions et à Djibouti Ville.
4. La mise en place d'un mécanisme chargé de Collecter, vérifier les informations utiles en matière d'alerte précoce et de réactions aux conflits ;
5. La mise en place, à travers ce mécanisme, d'une plateforme de dialogue et de partage des ressources entre communautés pour éviter les frictions, favoriser le dialogue et le règlement des litiges ;
6. La mise en place d'infrastructures socio-économique destinées à améliorer les conditions de vie des populations nomades et de les fixer (promotion de l'élevage intensive etc.) ;
7. La mise en place d'une économie transfrontalière et ce afin de consolider les acquis de dialogue et d'échange entre communautés.

3.7 PIA 7- COORDINATION, RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIATS

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)

But : Renforcer la capacité institutionnelle, les structures de coordination et les partenariats pour une mise en œuvre efficace de l'IDDRSI

Renforcer la coordination, les mécanismes institutionnels, les partenariats, la cohérence et les capacités pour une prestation efficace de la résilience à la sécheresse.

3.7.1- COORDINATION ET GESTION DE PLATE-FORME

Résultat attendu : Initiative de résilience à la sécheresse harmonisée, synergisée et bien coordonnée.

Cette sous composante vise à la renforcement de mécanisme de coordination aux niveaux nationale et sous régionale afin d'améliorer les échanges d'information sur la résilience a la sécheresse.

Les interventions :

1. Mise en place d'un cadre de coordination efficace et aligné aux orientations des partenaires de développement dans les programmes de résilience ;
2. Renforcer les mécanismes de coordination de la résilience au niveau national et sous régionale.

3. Renforcer le secrétariat en charge de résilience

3.7.2- RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Résultat attendu : Arrangement institutionnel fonctionnant efficacement pour mettre en œuvre l'IDDRSI aux niveaux régional et national.

Les interventions :

1. Renforcer la capacité institutionnelle (humaine et matérielle) de l'autorité en charge de résilience au niveau national et sous régionale pour améliorer le pouvoir de l'autorité responsable.
2. Renforcer la capacité du secrétariat de la Plateforme de résilience au niveau national et sous régionale.

3.7.3- RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

Résultat attendu : Des partenariats déterminés et durables ont été créés pour l'Initiative pour la résilience à la sécheresse

Les interventions :

1. Renforcer le partenariat stratégique pour la mobilisation des ressources aux interventions de la résilience à la sécheresse;
2. Promouvoir le partenariat public privé dans les actions de résilience ;

3.7.4- MOBILISATION DES RESSOURCES

Résultat attendu : Augmentation du financement de l'IDDRSI par les parties prenantes

Les interventions:

1. Développent une stratégie nationale de mobilisation des ressources ;
2. Pour toute mobilisation de ressources s'aligne aux ODD et agenda 2063 pour mieux attirer les différents partenaires au développement

3.7.5- SUIVI, ÉVALUATION ET APPRENTISSAGE

Résultat attendu : Impact de l'IDDRSI suivi pour l'amélioration des politiques et des pratiques

Au cours de la conception des projets de résilience à la sécheresse, un suivi et une évaluation dans l'unité de gestion devraient être inclus. En outre, la mise en œuvre de l'IDDRSI devrait s'appuyer sur la création de sa propre unité de suivi et d'évaluation et en faire la promotion.

Les interventions :

1. Améliorer le système de programmation, de Suivi-Évaluation des programmes de résilience au niveau national ;

2. Adoption de di-monitoring de l'IGAD pour tous les projets de résilience afin d'avoir une Suivi & Évaluation performante.
3. Améliorer la système d'apprentissage pour Partager les expériences de chaque projet de résilience.

3.8 PIA 8- CAPITAL HUMAIN, GENRE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL

Grands projets mis en œuvre avec utilisation du budget en USD

N°	Titre du projet	Durée du projet	Budget utilisé (USD)

But : Accroître l'accès équitable aux services sociaux de base dans les zones exposées à la sécheresse

Cette composante a pour objet de l'amélioration de l'accès équitable aux services de base sociale (santé, éducation etc.) avec un accent sur le genre. L'accès des femmes à tous les services de base sociale doit être amélioré.

3.8.1- ACCÈS À LA SANTÉ ET À LA NUTRITION

Résultat attendu : Des communautés saines et bien nourries dans les zones sujettes à la sécheresse de la région de l'IGAD

Cette sous composante vise à améliorer l'accès à la santé et à la nutrition de l'ensemble de la population dans les zones rurales

- 1) Création de postes de santé dans les zones enclavées;
- 2) Mettre en place des ambulances dans les postes des santés des zones enclavées ;
- 3) Mise en place des structures sanitaires mère et enfant dans les zones rurales.
- 4) Promotion de la diversification alimentaire en sensibilisant à la nutrition et à l'hygiène;

3.8.2- ACCÈS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

Résultat attendu : Éducation et formation de qualité inclusive et équitable et Employabilité améliorée dans les secteurs formel et informel

Un taux de scolarisation accru (notamment pour les filles) et un meilleur état de santé influant les capacités de travail. Les populations rurales et notamment pastorales du fait de leur éloignement des routes et des pistes et de leurs faibles ressources financières ne peuvent bénéficier des services sociaux de base (notamment l'éducation) malgré les efforts engagés par le gouvernement au cours des dernières années.

Ces services sont indispensables pour assurer des conditions de vie acceptables, favoriser la promotion des capacités pour les jeunes et même plus prosaïquement améliorer l'employabilité des jeunes et les performances de travail.

Les Interventions :

- 1) Création d'écoles primaires dans les zones enclavées avec des cantines scolaires ;
- 2) Amélioration de l'accès à l'éducation aux jeunes filles ;
- 3) Alphabétisation fonctionnelle pour les femmes.
- 4) Promotion des programmes de formation professionnelle aux niveaux rurale pour améliorer l'accès a l'emploi.

3.8.3- PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Résultats attendus : Réduction des disparités entre les sexes dans le développement politique et socio-économique dans les zones exposées à la sécheresse

Les personnes handicapées participent effectivement aux opportunités de développement politique et socio-économique dans les zones exposées à la sécheresse et en bénéficient

Les interventions :

1. Promotion de l'emploi des jeunes et femmes du milieu rural ;
2. Formation professionnelle sur les métiers de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
3. Insertion des personnes des besoins spéciaux (handicapées) dans le politique et le secteur socio-économique du pays

3.8.4- FILETS DE SECURITE SOCIALE

Résultat attendu : Populations extrêmement vulnérables capables de répondre aux besoins humains fondamentaux grâce à la protection sociale

Cette sous composante a pour objet l'amélioration de conditions de vie de la population les plus vulnérable en répondant aux besoins humains fondamentaux.

Les interventions :

1. Réduire la vulnérabilité des communautés les plus diminuées aux niveaux ruraux et péri-urbains
2. Distribuer des rations alimentaires aux ménages les plus vulnérables.
3. Distribuer les coupons alimentaires pour les plus démunies au niveau péri-urbain
4. Promouvoir l'accès universel de service de santé en milieu rural

3.8.5- MIGRATIONS ET DÉPLACEMENTS

Résultats attendus : Solutions durables au déplacement atteintes

Migration et mobilité des personnes ordonnées, sûres, régulières et responsables facilitées

Les migrations liées à la sécheresse aggravent une situation déjà complexe de déplacements et de mouvements, provoqués par le conflit, l'instabilité et la famine.

Les interventions :

1. Utilisation d'une approche commune qui comprend la fourniture d'aide humanitaire et de services de base, la facilitation des migrations et la mise en œuvre des mesures de sécurité globale.
2. Garantir les droits sociaux, économiques, culturels, politiques et civils des réfugiés et des personnes déplacées grâce à une gouvernance et à un état de droit renforcés, garantissant l'accès aux bureaux et mécanismes de justice concernés aux niveaux national et régional
3. Améliorer l'accès au logement et à la terre abordables, aux compétences professionnelles et au développement professionnel

4.0 DÉFIS ET LEÇONS APPRISSES AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

4.1 Défis

Les défis à relever sont nombreux :

- Accès difficile aux données sectorielles pour assurer un suivi adéquat
- Faible prise en compte de la dimension COVID 19 : intégration difficile aux projets ou programmes de résilience dans la riposte Covid, les plans de relèvement, et ainsi que la réorientation des financements vers la riposte immédiate.
- Faible coopération et synergies entre les institutions publiques et privées concernées par les questions climatiques.
- Faible coordination des activités liées aux changements climatiques entre les institutions publiques et privées
- La pandémie de COVID 2019 a impacté négativement l'exécution des activités des projets
- Un soutien politique de haut niveau est également nécessaire pour créer un environnement propice à une large participation des parties prenantes (incluant les femmes et le secteur privé).

- Le développement de zones transfrontalières est une nouvelle idée qui retient l'attention des Partenaires de développement nationaux et internationaux. Les zones transfrontalières sont souvent isolées et difficiles d'accès en raison de la médiocrité des infrastructures routières.
- Le principal défi à relever consiste à mobiliser d'énormes ressources pour améliorer les services sociaux de base et d'autres infrastructures principales (telles que les routes).
- En outre, une collaboration et une coopération étroites entre les pays voisins sont essentielles. Une approche intégrée et participative de la gestion de l'eau produira des avantages équitables et durables et nécessite des structures de gouvernance solides.
- La participation active et la coordination entre les différents groupes de parties prenantes favorisent l'apprentissage et renforcent le processus décisionnel, en aidant à intégrer les programmes de développement aux structures gouvernementales locales et en veillant à ce qu'un soutien approprié soit fourni aux communautés.

4.2 Leçons apprises

Les leçons apprises de la mise en œuvre du Projet adaptations au CC du MEDD pourraient servir pour d'autres projets similaires se présentent comme suit :

- **La prise en compte de la dimension genre** : les femmes ont été largement impliquées dans les activités de production agricole, reboisements (mangrove, Acacia) et celles génératrices de revenus (artisanaux, aviculture, etc). Elles représentent le maillon indispensable pour la durabilité des activités initiées par le projet au regard de leur rôle dans la gestion de ménage, et surtout pour leur implication dans la mise en œuvre du projet. Exemple, une quarantaine de bénéficiaires dans le périmètre agropastoral de Hanlé dont 40 % sont des femmes, pareille pour les activités des reboisements et artisanales à Raysali et pour les activités aviculture à Kalaf et Ad-Bouya.

6. Recommandations pour la mise en œuvre de l'IDDRSI de 2024 à 2027

- Les coordinateurs nationaux IDDRSI devraient veiller à ce que les guidelines et directives nécessaires à la préparation des rapports et des présentations soient transmis au moins deux mois en avance aux pays membres. Ce délai de temps s'avère nécessaire pour tenir les réunions des comités nationaux (NEP) et d'actualiser les données afin d'avoir une bonne

et complète rédaction des rapports nationaux d'activités tout en respectant le délai de transmission de ces rapports.

- Un consultant national devrait être recruté avant chaque Assemblée Générale pour la préparation du rapport et la présentation qui sera validé au cours d'une réunion du NEP.
- Les membres régionaux du comité directeur de l'IDDRSI devraient être invités et pris en charge par le projet de Renforcement de la coordination et de la mise en œuvre de l'IDDRSI (SCII) pour les réunions GHACOF de l'ICPAC.
- Nécessité de Renforcer les synergies- coopérations entre les institutions publiques, privé et les ONG.
- La communauté internationale et le gouvernement devraient accorder la priorité à la recherche de solutions à long terme pour lutter contre l'insécurité alimentaire chronique, en accordant une attention particulière à l'accès à l'eau, essentiel à la survie de l'élevage et à la préservation des moyens de subsistance des ménages ruraux.
- Un renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles est nécessaire pour les comités nationaux IDDRSI.

6. PARTENARIATS

Logos des partenaires de développement qui ont soutenu des projets de résilience mis en œuvre au cours des dix dernières années (agences des Nations Unies, pays, organismes internationaux de recherche, etc.)



